

## AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire  
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1  
Madame Élane Brière, conseillère poste 2  
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3  
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de cette ville est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue à huis clos le 1<sup>er</sup> mars 2021 à 15 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

## ORDRE DU JOUR

### PAROLE AU CONSEIL

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 février 2021
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
  - 5.1 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro 369 relatif à l'exécution de travaux sur les rues Panet et Frontenac
  - 5.2 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro 374 relatif à l'exécution de travaux sur la terrasse du Jardin
6. **FINANCES**
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **LOISIRS, CULTURE ET PARCS**
  - 8.1 Gratuité d'accès aux activités de la piscine municipale et du Centre sportif Jacques-Lesage
9. **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
10. **TRAVAUX PUBLICS ET INGÉNIERIE**
11. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
12. **DIVERS**
13. **DÉPÔT**

14. Deuxième période de questions

15. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 26 février 2021.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate